



Ces mots qui Définissent la CFTC

Confédération Française des *T*ravailleurs *C*hrétiens

N.A.O.

Comme nous vous l'avions annoncé les négociations , N.A.O. (Négociations Annuelles Obligatoires) se sont terminées par un accord, que nous n'avons pas signé.

Vous trouverez le contenu à l'adresse suivante :

<http://cftcricoh.unblog.fr/files/2011/04/accordnao20111220110421.pdf>

En fait pour la C.F.T.C., ces négociations ont un goût amer « d'inachevé », si vous voulez connaître nos raisons « le bulletin N°16 » l'explique....



La G.P.E.C.

Quant à la G.P.E.C. , elle se déroule sur plusieurs dates, elle a commencé le 14 avril, puis se déroulera les 11 mai et 21 juin 2011.

La réunion du mois d'avril, fut une séance de « lecture assistée ».

La Gestion Prévisionnelle des Compétences est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'entreprise. C'est aussi une obligation¹ de négociation triennale qui doit permettre d'éviter les restructurations brutales, par exemple dans trois ans RICOH France met en place un outil informatique qui automatise des tâches spécifiques, il ne faut pas attendre que le projet soit trop avancé et se retrouver dans une situation de non-retour pour les salariés concernés .Cet accord doit être négocié avec les Délégués Syndicaux, et sa durée est de trois ans.

PROCHAINE REUNION :11 MAI 2011

☛ La C.F.T.C. est le seul syndicat qui a organisé un stage de formation pour ses élus qui négocient la GPEC



C.H.S.C.T.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure, y compris les travailleurs temporaires, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité. Il a également pour mission de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières. Comme beaucoup d'institution ce comité doit être ré-élu, la différence est constitué par les électeurs qui font partie du grand collège qui est constitué par les élus du comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel.

ELECTION PREVUE LE 10 MAI 2011

FORCES COMMERCIALES

N'oubliez pas de signer la pétition afin d'exprimer votre désaccord quant au paiement des primes à la facturation.

Ci-joint le lien :

<http://cftcrichoh.unblog.fr/files/2011/05/petitionstopaupaiementlafacturation.pdf>

**Retrouvez dorénavant la Section CFTC RICOH
sur FACE BOOK**

"La Vie à défendre", en plus d'être un titre de la rubrique de la CFTC, est aussi une source d'information : c'est la signature de la CFTC.

LES ADRESSES UTILES

Retrouvez la vie à défendre
www.cftc.fr

Retrouvez le site de la Métallurgie
www.cftcmetallurgie.com

INSPECTION DU TRAVAIL DE CRETEIL

Madame Martine ZELENSKA

Tel : 01.49.56.28.10

Retrouvez toutes les Informations sur le blog de la section CFTC Ricoh France
www.cftcrichoh.unblog.fr

Adresse mail : cftcrichoh@free.fr

Nos ELUS

[Béatrice LUGUES-CR UO SD OUEST ☎06.45.18.98.76](mailto:Beatrice.LUGUES@ricoh.fr)

[Eliane BEYLER – APC UO EST ☎03.88.68.28.04](mailto:Eliane.BEYLER@ricoh.fr)

[Michel CERVONI – DNCS - ☎06.19.68.20.62](mailto:Michel.CERVONI@ricoh.fr)

[JeanPhi LOPEZ – ESRC UO IDF - ☎06.73.99.06.28](mailto:JeanPhi.LOPEZ@ricoh.fr)

[Giuseppe ferlazzo – ESRC UO IDF - ☎06.08.69.92.09](mailto:Giuseppe.Ferlazzo@ricoh.fr)

[Jacques BROCAL – ESRC UO SD EST - ☎06.22.69.41.60](mailto:Jacques.BROCAL@ricoh.fr)

[Gilles DEMAY – ITSD SD EST ☎06.70.06.24.08](mailto:Gilles.DEMAY@ricoh.fr)

[Christophe MENU – ITSD Nord – 06.22.70.81.04](mailto:Christophe.MENU@ricoh.fr)

PROCHAIN RENDEZ- VOUS A RUNGIS



11 MAI 2011 RUNGIS

PETIT DEJEUNER



PROCHAIN RENDEZ-VOUS EN PROVINCE



31 MAI 2011

Joué-Lès-TOURS

PETIT DEJEUNER



Publication d'impôt au titre des cotisations versées aux organisations syndicales :

Pour les cotisations versées aux organisations syndicales à compter du 1er janvier 2005, le taux de la réduction d'impôt est porté de 50% à 66%.

Bulletin d'Adhésion :

<http://cftcrichoh.unblog.fr/files/2010/06/ficheadhsion.doc>